

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

SÉRIE : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures — Coefficient 3

*Les calculatrices ne sont pas autorisées.*

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets d'histoire  
de la première partie et UN des deux sujets de géographie  
de la deuxième partie.*

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **HISTOIRE**

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

#### **SUJET I**

##### **COMPOSITION**

La guerre froide : deux modèles qui s'affrontent (1947-1991).

#### **SUJET II**

##### **COMPOSITION**

L'évolution politique de la France de 1969 à 2002.



## SUJET III

### ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Sujet : La colonisation française du milieu du XIXème siècle à 1939 : ambitions et réalités.

Liste de documents :

Document 1 : photographie de l'exposition coloniale internationale de Paris de 1931.

Document 2 : photographies de la présence française en Afrique noire.

Document 3 : extrait des mémoires d'un écrivain malien.

Document 4 : point de vue d'un colonisé au Vietnam.

Document 5 : point de vue d'un homme politique français.

**Première partie :** Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

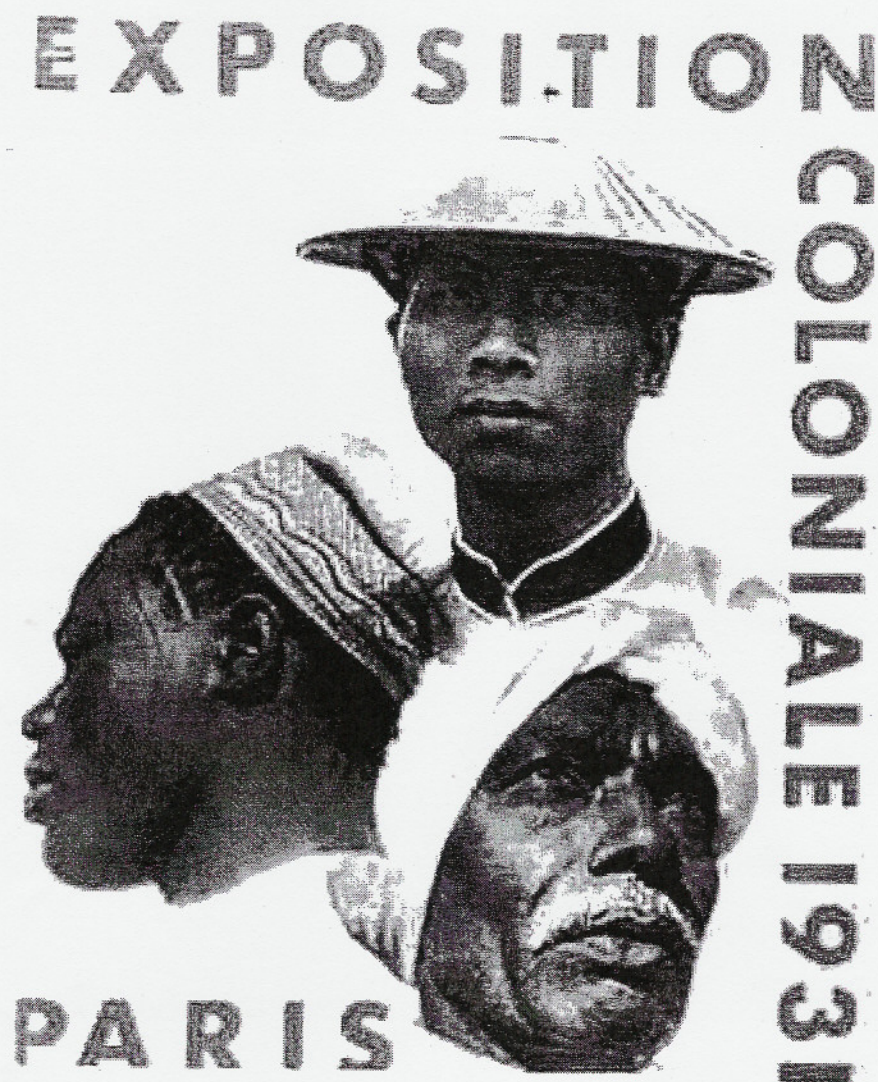
1. Tous les territoires de l'empire colonial français sont-ils pris en compte dans cet ensemble documentaire ? Justifiez votre réponse.
2. Quels aspects de la colonisation sont mis en valeur dans l'ensemble documentaire ?
3. Quels sont les éléments de fragilité de l'empire colonial qui apparaissent dans l'ensemble documentaire ?
4. En quoi la scolarisation est-elle révélatrice de la politique coloniale française et de ses contradictions ?
5. Dans le document 5, quelle vision de la colonisation veut faire passer l'auteur ?

**Deuxième partie :**

A l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez une réponse organisée au sujet : « la colonisation française du milieu du XIXème siècle à 1939 : ambitions et réalités ».



Document 1 : Présentation de l'exposition coloniale internationale de Paris de 1931.



Source : Album illustré de l'Exposition coloniale de 1931  
Couverture anonyme.



**Document 2 : photographies de la présence française en Afrique noire.**



**2A : école primaire dans un village d'Afrique occidentale en 1906**  
Source : cliché. Archives nationales-section Outre-mer- /De Selva-Tapabor.



**2B : plantation de café au Cameroun vers 1932**  
Source : cliché. Archives nationales-section Outre-mer- /J.L. Charmet.



### Document 3 :

***Amadou Hampâté Bâ raconte le retour au Soudan français (le Mali actuel) des soldats noirs après la première guerre mondiale en 1919.***

« Quand les rescapés rentrèrent au foyer en 1918-1919, ils furent la cause d'un nouveau phénomène social qui ne fut pas sans conséquence sur l'évolution future des mentalités : je veux parler de *la chute du mythe de l'homme blanc* en tant qu'être invincible et sans défauts.

Jusque-là, en effet, le Blanc avait été considéré comme un être à part : sa puissance était écrasante, imparable, sa richesse inépuisable, et de plus il semblait miraculeusement préservé par le sort de toute tare physique ou mentale (...)

Mais, depuis, les soldats noirs avaient fait la guerre dans les tranchées aux côtés de leurs camarades blancs (...)

Quand ces tirailleurs rentrèrent au pays, ils racontèrent, au fil des veillées, tout ce qu'ils avaient vu. Non, l'homme blanc n'était pas un surhomme bénéficiant d'on ne savait quelle protection divine ou diabolique, c'était un homme comme eux, avec le même partage de qualités et de défauts, de force et de faiblesse. Et quand ils découvrirent que leurs médailles et leur titre d'ancien combattant leur valaient une pension inférieure de moitié à celle des camarades blancs dont ils avaient partagé les combats et les souffrances, certains d'entre eux osèrent revendiquer et parler d'égalité. C'est là, en 1919, que commença à souffler pour la première fois un esprit d'émancipation et de revendication qui devait finir, avec le temps, par se développer dans d'autres couches de la population. »

**Source : Amadou Hampâté Bâ (1900-1991), écrivain malien : extraits du premier volume de ses mémoires, *Amkoullel, l'enfant peul*, Actes Sud, 1991, p.365 et 366.**



#### **Document 4 : Le point de vue d'un colonisé au Vietnam.**

##### **Entretien avec M. Hoang Xuan Han.**

« Une fois que j'ai terminé l'enseignement secondaire, il faut dire assez brillamment, eh bien, il y a un général français qui présidait la cérémonie des prix au lycée A. Sarraut <sup>(1)</sup> qui me prend en amitié et qui me dit « toi tu dois continuer, et si tu veux entrer à Polytechnique <sup>(3)</sup> ( ... ) viens au lycée Saint- Louis ». <sup>(2)</sup>

On m'a accordé une bourse d'Etat pour aller à Saint- Louis et là au bout de deux ans, je suis entré à Polytechnique (...). Après les Ponts et Chaussées <sup>(3)</sup> ( en 1934 ), je suis rentré au Vietnam (...) avec des recommandations des Français d'ici ( de la métropole ) pour voir s'il y a du travail là-bas pour nous. Eh bien, j'ai été déçu. J'ai consulté tout le monde, les hommes les plus haut placés, des Français et même des camarades de Polytechnique qui m'ont dit que je devrais revenir en France. Pour des raisons politiques, on ne voulait pas des Vietnamiens. J'ai des camarades qui sont sortis des Mines <sup>(3)</sup>, très brillants ( ... ) et bien là-bas, on devient agent des chemins de fer, et d'autres ne sont pas embauchés du tout (...). Alors je suis revenu en France et j'ai fait l'agrégation de mathématiques en 1936 grâce à une bourse (...). Une fois agrégé, on me recrute au ministère des Colonies. »

**Source : cité par Trinh Van Thao dans *L'école française en Indochine*, Karthala, 1995, pages 301-302.**

(1) Lycée de Hanoi ( Vietnam ).

(2) Grand lycée parisien avec classes préparatoires .

(3) Polytechnique, Ponts et Chaussées, les Mines : grandes écoles de l'enseignement supérieur situées en métropole.

#### **Document 5 : Le point de vue d'un homme politique français.**

Pendant douze années, sous les tropiques comme en France, gouverneur général ou ministre, j'ai longuement médité sur la colonisation, sa légitimité, ses conséquences morales. (...) Dans l'action coloniale ainsi comprise, il n'y a plus comme au début, « droit du plus fort », mais bien « droit du fort à aider le faible », ce qui paraît vraiment le droit le plus noble et le plus haut de tous.

L'opération n'est plus unilatérale ; elle n'évince pas un possédant au profit d'un spoliateur ; elle peut, plus justement que celle qui la précéda, réclamer le titre de « pacte colonial », car elle est conçue pour l'avantage des deux ayants droit , liés par une politique d'association .

La possession lointaine ne sera plus à présent un simple comptoir, un dépôt de richesses, un débouché où « le conquérant » vient rafler les épices et écouler sa marchandise en pressurant une race indigène taillable et corvéable à merci. Les colonies cessent de n'être que des marchés ; ce sont des entités vivantes, des créations d'humanité, des parties solidaires de l'Etat français dont on va, par le progrès scientifique, moral, économique et politique, favoriser l'accès à de plus hauts destins, au même titre que les autres parties du territoire national.

**Source : Albert Sarraut \*, *Grandeurs et servitudes coloniales*, Le sagittaire, 1931.**

\* Albert Sarrault a été gouverneur de l'Indochine ( 1911-1914 et 1916-1919 ) et ministre des colonies ( 1920-1924 et 1932-1933 ),



## **DEUXIÈME PARTIE**

### **GÉOGRAPHIE**

#### **CROQUIS DE GÉOGRAPHIE**

*Le candidat choisit UN des deux sujets de géographie de la deuxième partie.  
Il réalise un croquis, à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.*

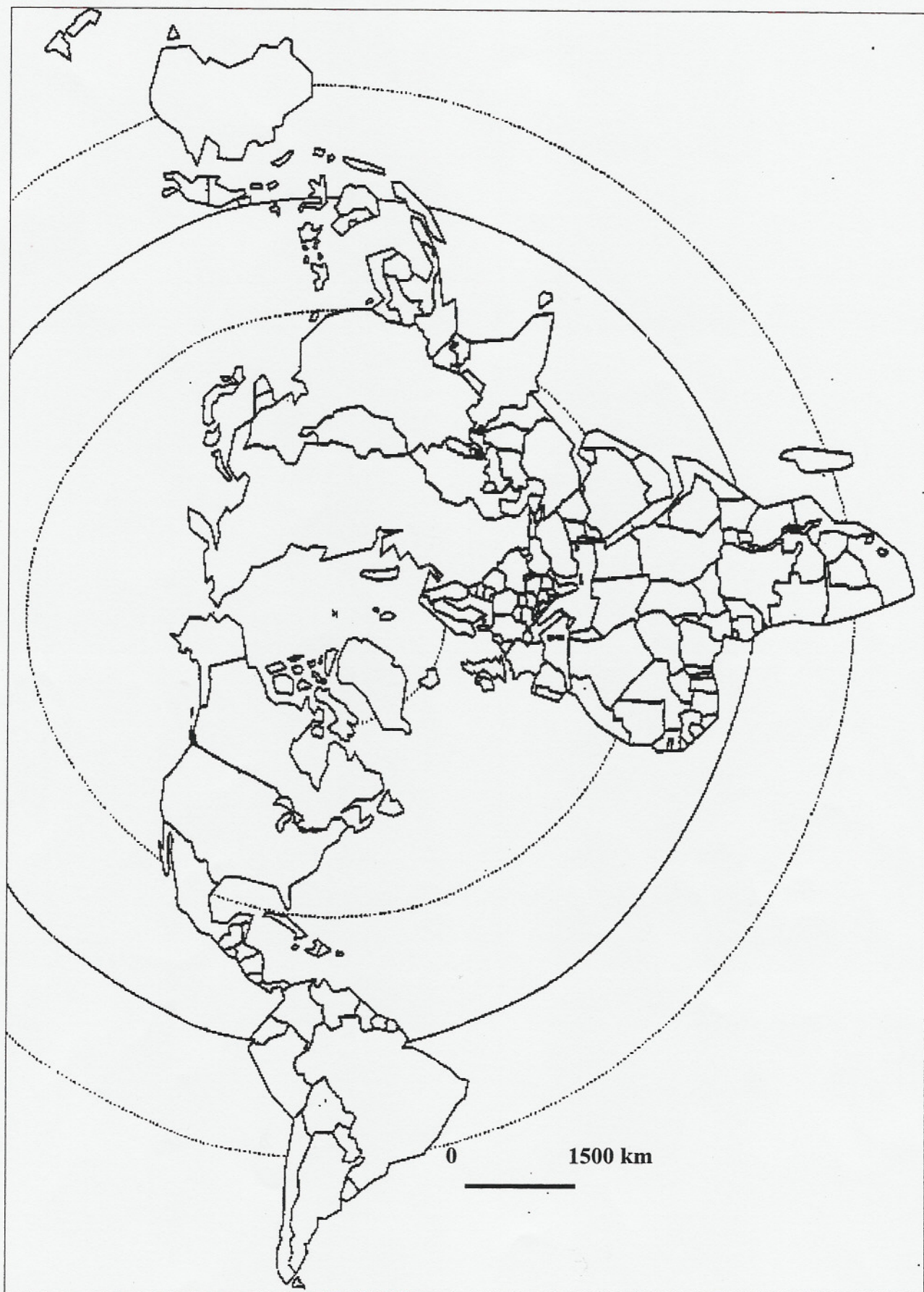
#### **SUJET I**

L'organisation géographique du monde : espaces moteurs et flux.

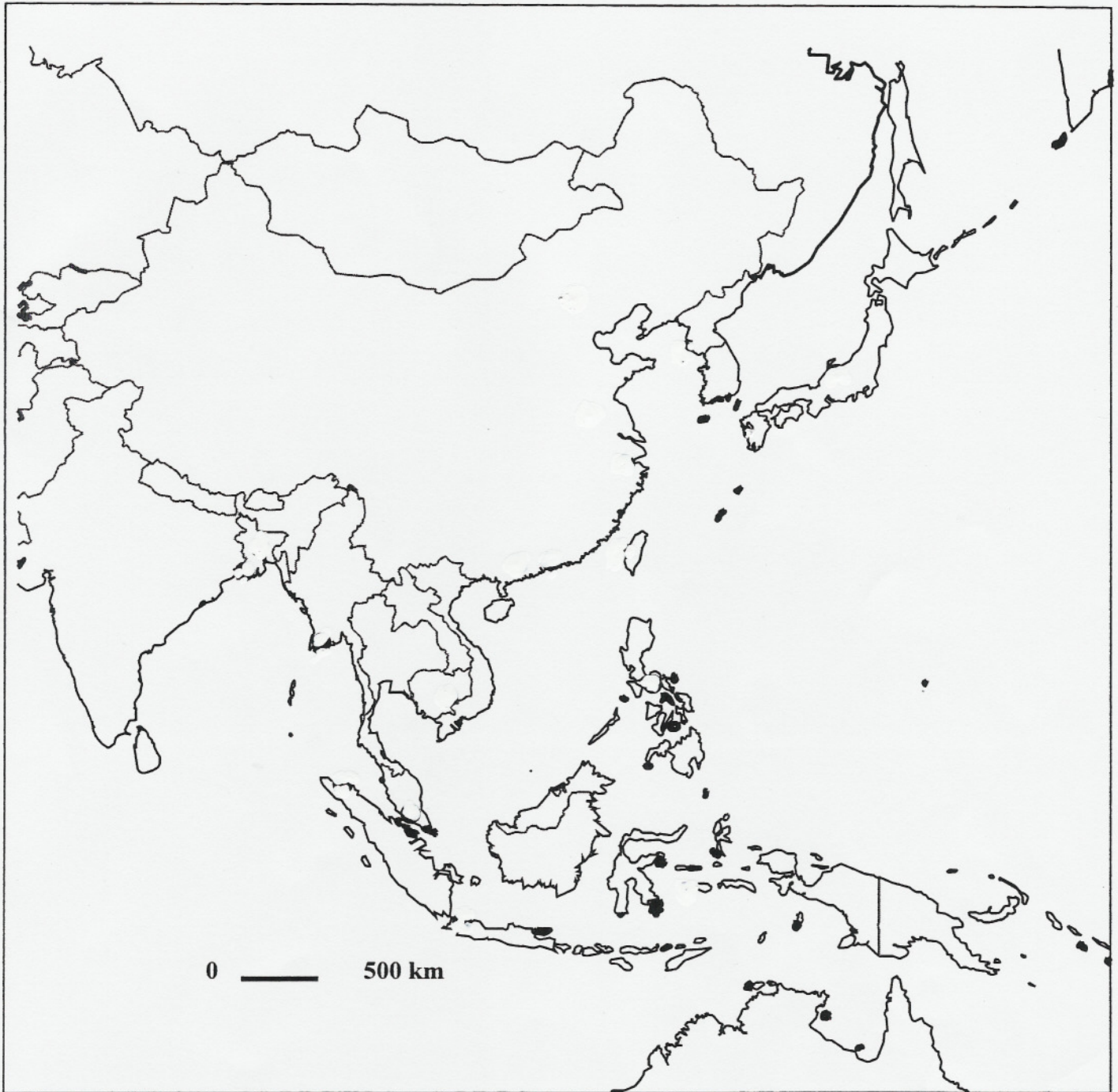
#### **SUJET II**

L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion.











LÉGENDE :